



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



| Désignation | Code |
|--------------------------------|--------|
| Pro 700 80R E2GRCHRL | V07032 |
| Pro 700 40R E1GRCHGRL | V07024 |
| PRO700-40-B-E1-GRILL-CHR LISSE | V07206 |
| PRO700-80-B-E2-GRILL-CHR LISSE | V07214 |
| Option Grill chrome nervuré | V07092 |



Notice d'installation



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



SOMMAIRE

| | | |
|----------|---|----------|
| 1 | INSTALLATION..... | 4 |
| 1.1 | GENERALITES | 4 |
| 1.2 | MANUTENTION – MISE EN PLACE | 4 |
| 1.3 | INSTALLATION | 4 |
| 1.4 | PLAQUETTE SIGNALETIQUE..... | 4 |
| 2 | RACCORDEMENT ELECTRIQUE..... | 5 |
| 2.1 | CONTROLES AVANT RACCORDEMENT | 5 |
| 2.2 | RACCORDEMENT ELECTRIQUE..... | 5 |
| 2.3 | CONTROLE APRES RACCORDEMENT | 5 |
| 3 | MISE EN SERVICE..... | 5 |
| | SE REPORTER A LA PARTIE MISE EN SERVICE UTILISATEUR | 5 |
| 4 | MAINTENANCE – INTERVENTIONS | 5 |
| 4.1 | REPLACEMENT DES RESISTANCES | 5 |
| 4.2 | SCHEMAS DE CABLAGE | 6 |
| 4.3 | VUE ECLATEE | 8 |
| 4.4 | PIECES DE PREMIERE NECESSITE | 8 |



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. »

Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET à adhérer à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

- ➔ www.e-dechet.com
- ➔ +33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.





Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



1 INSTALLATION

1.1 Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art conformément aux instructions de cette notice et les règlements en vigueur dans le pays d'installation.

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné.

Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.

GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien

1.2 Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive. Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3 Installation

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible, si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible. En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail.

Pour les appareils sur réchauds ceux-ci ne sont pas destinés à être posés au sol, mais sur un support ignifugé.



- **Appareil fixe :**

Mettre les pieds (ceux-ci sont livrés dans un carton séparé).

Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal à 900 mm.

- **Appareil mobile :**

Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de l'utilisation.

Le dispositif anti-arrachement doit être impérativement mis en place

1.4 Plaquette signalétique



Figure A

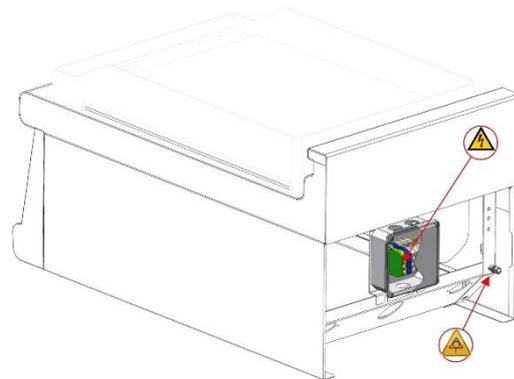


Figure B

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique sous le plancher (Figure A).



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



2 RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre
Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.
S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1



Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance.
Cette fiche doit être accessible en permanence.
Attention : Raccorder la borne d'équipotentialité (Figure B rep Equipotentielle)

2.1 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble,
- Du bon serrage des connexions de l'appareil,
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

2.2 Raccordement électrique

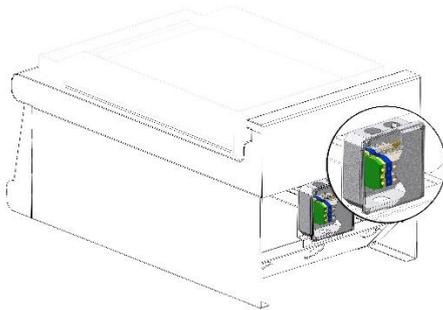


Figure C

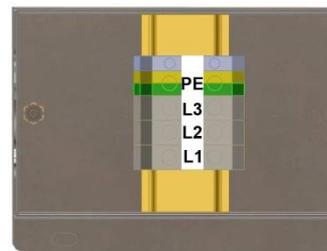


Figure D

Raccorder l'appareil au bornier de raccordement (Figure C) en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.(Figure D)

2.3 Contrôle après raccordement

Après raccordement s'assurer :

- De la bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
- De l'isolement de l'équipement électrique.
- Du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

3 MISE EN SERVICE

Se reporter à la partie mise en service utilisateur

4 MAINTENANCE – INTERVENTIONS

4.1 Remplacement des résistances

- Mettre un dispositif de calage (Figure E rep 1), lever la plaque puis la retourner (Figure E rep2)
- Dévisser les 2 vis fixation du capot de protection des connexions (Figure E rep 3)
- Déposer le capot de protection (figure F). Dévisser les raccordements électriques (Figure F rep 4)
- Déposer le caisson de protection (Figure G rep 5,6). Enlever l'isolation (Figure G rep 7).
- Déposer l'ensemble bride résistance (Figure H rep 8,9)
- Procéder au remplacement des résistances (Figure H rep 10)



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL

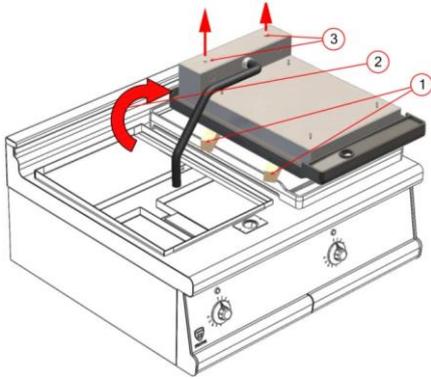


Figure E

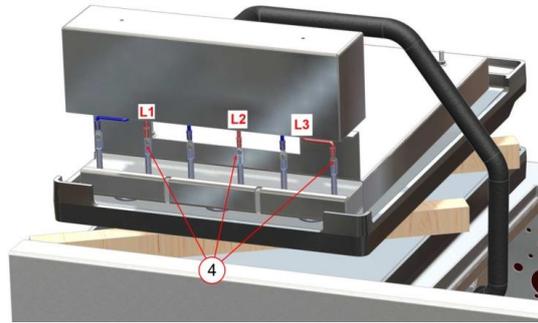


Figure F

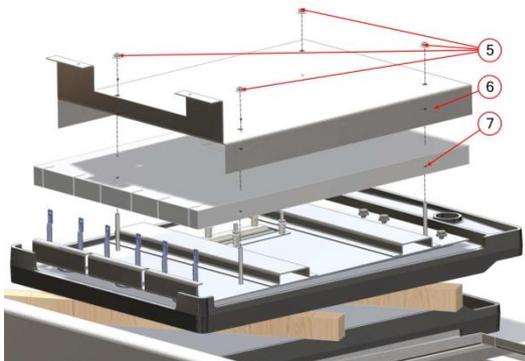


Figure G

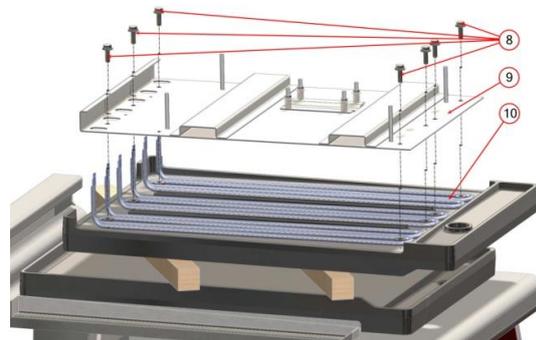
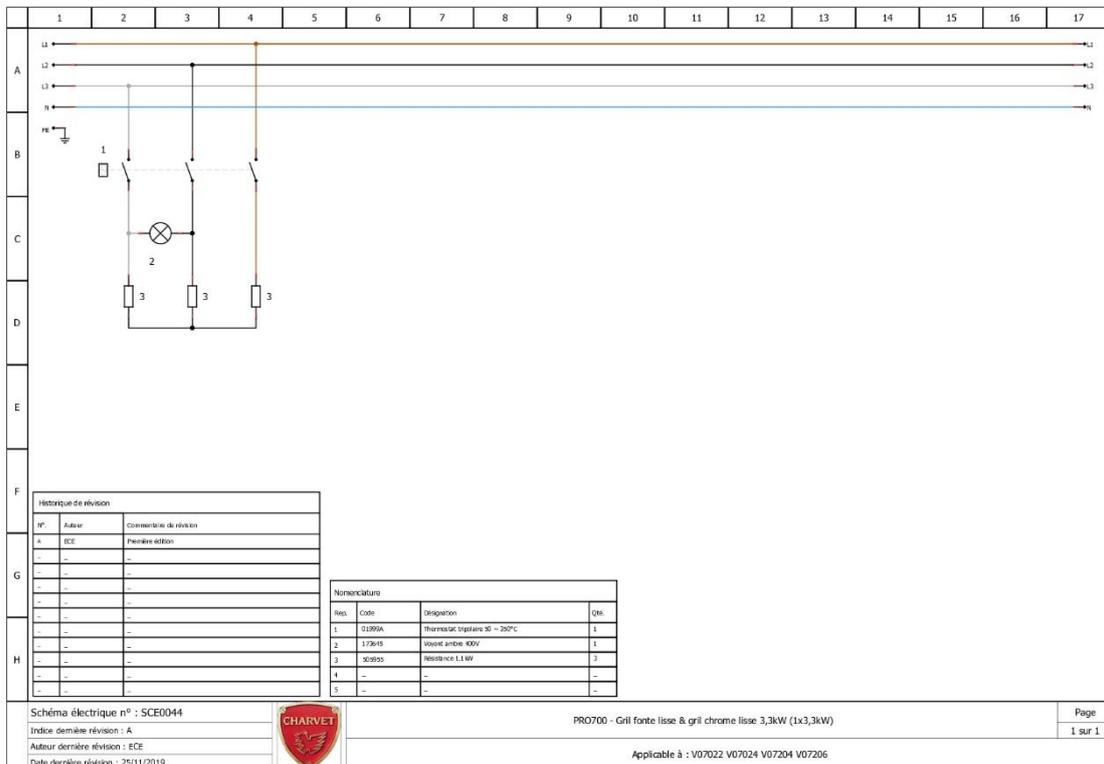


Figure H

4.2 Schémas de câblage

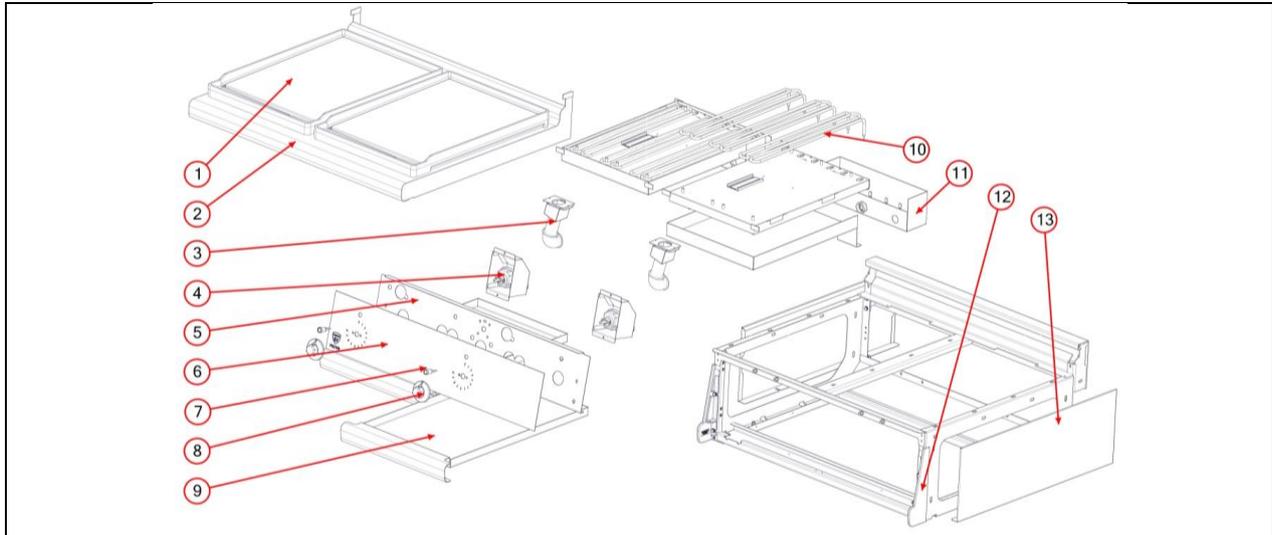




Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



4.3 Vue éclatée



| N° | Description | Code | N° | Description | Code |
|----|---------------------------------|--------|----|---------------------------------|--------|
| 01 | Plaque grill FTE | 505842 | 07 | Voyant ambre 230V | 173640 |
| 02 | Corps de dessus | 170344 | 08 | Manette électrique | 501146 |
| 03 | Ensemble évacuation des jus | 170814 | 09 | Tiroir complet | 171567 |
| 04 | Thermostat tripolaire 50°-350°C | 01999A | 10 | Résistance 1000W/ 230V | 505955 |
| 05 | Capot de commande inox (E2 GR) | 170338 | 11 | Caisson de protection connexion | 171241 |
| | Capot de commande inox (E1 GR) | 170290 | | | |
| 06 | Capot de cde email (E2 GR) | 505879 | 12 | Pièce de fermeture gauche | 505624 |
| | Capot de cde email (E1 GR) | 505872 | | Pièce de fermeture Droite | 505625 |
| | | | 13 | Panneau d'habillage (gauche) | 170679 |
| | | | | Panneau d'habillage (droit) | 170681 |

4.4 Pièces de première nécessité

| Code | Désignation | Code | Désignation | Code | Désignation |
|--------|---------------------------------|--------|--------------------|--------|---|
| 01999A | | 173640 | | 501146 | |
| | Thermostat tripolaire 50°-350°C | | Voyant ambre 230 V | | Manette électrique |
| 505955 | | 505842 | | 505843 | |
| | Résistance | | Grill chrome lisse | | Grill chrome demi nervuré (Option V07092) |
| 04762A | | | | | |
| | Grattoir spatule | | | | |



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



| Désignation | Code |
|--------------------------------|--------|
| Pro 700 80R E2GRCHRL | V07032 |
| Pro 700 40R E1GRCHGRL | V07024 |
| PRO700-40-B-E1-GRILL-CHR LISSE | V07206 |
| PRO700-80-B-E2-GRILL-CHR LISSE | V07214 |
| Option Grill chrome nervuré | V07092 |





Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL





Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



SOMMAIRE

| | | |
|----------|---|----------|
| 1 | INTRODUCTION..... | 5 |
| 2 | PANNEAU DE COMMANDE | 5 |
| 3 | AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE..... | 5 |
| 4 | MISE EN SERVICE..... | 5 |
| 4.1 | AVERTISSEMENT | 5 |
| 4.2 | UTILISATION | 5 |
| 5 | MISE HORS SERVICE | 5 |
| 6 | ENTRETIEN | 5 |
| 6.1 | NETTOYAGE..... | 6 |
| 6.1.1 | <i>Nettoyage des habillages en acier inoxydable</i> | <i>6</i> |
| 6.1.2 | <i>Nettoyage de la plaque fonte.....</i> | <i>6</i> |
| 6.2 | CONSEILS PRATIQUES..... | 6 |
| 7 | PIECES DE PREMIERE NECESSITE..... | 6 |



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. »

Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET à adhérer à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

- ➔ www.e-dechet.com
- ➔ +33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.





Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



1 INTRODUCTION



Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

GARANTIE : la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

2 PANNEAU DE COMMANDE

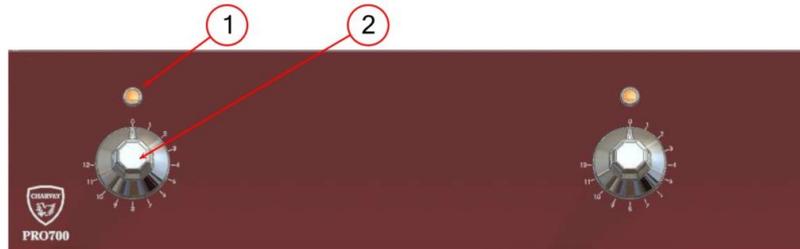


Figure I

| Repères | Désignation |
|---------|---|
| 1 | Voyant ambre (L'appareil est en chauffe.) |
| 2 | Manette électrique (Thermostat) |

3 AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que les organes de commande sont fonctionnels.

4 MISE EN SERVICE

4.1 Avertissement



En fonctionnement, et selon la durée de service, le tiroir peut s'échauffer. Attendre le refroidissement de l'appareil avant toute manipulation du tiroir. Si nécessaire durant le service, utiliser une protection adéquate et informer les utilisateurs du risque potentiel de brûlure.

4.2 Utilisation

L'appareil étant sous tension :

- Mettre le thermostat sur la position désirée (Figure I rep 2)
- Le voyant ambre s'allume (L'appareil est en chauffe.) (Figure I rep 1).
- Lorsque la température affichée est atteinte, ce voyant ambre s'éteint.

5 MISE HORS SERVICE

Mettre la (les) manettes de commande sur la position « 0 ».

6 ENTRETIEN



Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.

La responsabilité du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mise en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à des dysfonctionnements



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



Attention : certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.

6.1 Nettoyage



Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil. Lors de l'opération de vidage à chaud, des précautions sont prises par l'opérateur pour se prémunir contre des risques de brûlures.

6.1.1 Nettoyage des habillages en acier inoxydable

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.
- Proscrire l'eau de javel et tout produit acide, même très dilué

6.1.2 Nettoyage de la plaque CHR

- Si un grattage est nécessaire celui-ci se fait à chaud à l'aide du grattoir fourni avec le matériel.
- Nettoyage à chaud par déglçage de la surface, puis à l'aide d'une éponge pousser les détritres vers l'orifice d'évacuation au bac de récupération.

Note : nettoyer régulièrement l'orifice d'évacuation à l'aide d'un écouvillon ou tout autre moyen adapté.

6.2 Conseils pratiques



La manipulation des produits à cuire **ne doit être faite en aucun cas** avec des accessoires de cuisson pointus sous peine de rayer le revêtement chrome dur.

Ne pas laisser surchauffer la plaque sans usage (risque de bleuissement).

6.2.1 Utilisation du grattoir.

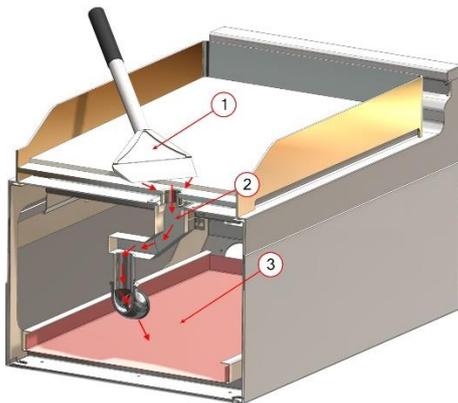


Figure J

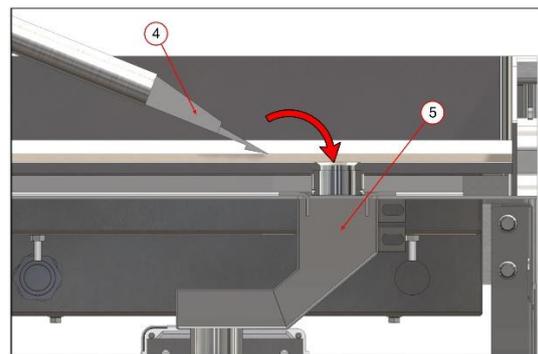


Figure K

| Rep. | Description |
|------|--------------------|
| 1 | Rejet d'eau |
| 2 | Grattoir |
| 3 | Tube de vidange |
| 4 | Alimentation d'eau |



Module PRO 700 R E1-E2-GRCHRL



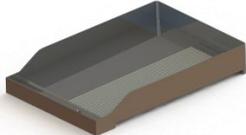
Pour effectuer un grattage sur la plaque chrome.

Positionner le grattoir à plat comme sur la (Figure KM Rep 5). Evacuer les déchets par le tube de vidange (Rep. 6).

La gorge périphérique permet de collecter les résidus d'aliments et graisseux.

Il est recommandé de collecter les déchets les plus encombrants à l'aide d'une spatule afin de limiter les risques d'obstruction du conduit d'évacuation de l'appareil.

7 Pièces de première nécessité

| Code | Désignation | Code | Désignation | Code | Désignation |
|---------------------------------|---|--------------------|--|---|--|
| 01999A |  | 173640 |  | 501146 |  |
| Thermostat tripolaire 50°-350°C | | Voyant ambre 230 V | | Manette électrique | |
| 505955 |  | 505842 |  | 505843 |  |
| Résistance | | Grill chrome lisse | | Grill chrome demi nervuré (Option V07092) | |
| 04762A |  | | | | |
| Grattoir spatule | | | | | |